



Facilité de financement des collectivités françaises - 2018

Soutenir l'action extérieure des collectivités
territoriales (AECT)



Stratégie - AECT

Objectifs

FICOL

Co-financements

Financer
l'AECT

Renforcer le
dialogue
stratégique

Connaissance savoir-faire
français

Améliorer la capacité de
détection des projets

Dialogue autour de l'Aide
au développement

Promouvoir
l'approche
territoriale

Mobilisation de
l'expertise

Production de
connaissance

Equipe dédiée



FICOL
Objectifs

- > Un outil au service des Objectifs de développement durable et de l'internationalisation des territoires
- > Un outil pour financer les **initiatives** des collectivités françaises, dans les pays d'intervention de l'AFD
- > Un outil pour accompagner les évolutions de l'AECT (diversification sectorielles et géographiques)
- > Une opportunité de dialogue entre les territoires et l'AFD





FICOL Critères

	Pays les moins avancés / pays pauvres prioritaires	Pays à revenu intermédiaire
Opérations éligibles	Investissement / assistance à la maîtrise d'ouvrage / Préparation de projets d'envergure / partenariat stratégique / échange d'expériences appui à la construction de politiques publiques	Partenariat stratégique / échange d'expériences / appui à la construction de politiques publiques / préparation de projets d'envergure
Montants minimum et maximum du financement AFD	200 K€ à 1 M€	
Cofinancement de l'AFD	70 % maximum du montant total du projet	
Critère majeur	Contribution à la lutte contre le changement climatique Disponibilité d'éléments de faisabilité pour les projets d'investissement	Contribution à la lutte contre le changement climatique Caractère innovant de la proposition (montage, acteurs, secteurs, etc.)
Critère d'exclusion	Risque social et environnemental non maîtrisé	Dépenses d'investissement

➤ **eau & assainissement** : la mobilisation de dispositif « 1% solidaire » et **un co-financement d'une agence de l'eau** sont un plus

➤ En **zone rouge** au sens du MEAE : pas de financement d'investissement

MODE OPERATOIRE

- La convention de financement est signée entre **l'AFD et la collectivité française**, responsable auprès de l'AFD de l'exécution du projet et du suivi financier
- La collectivité française peut **rétrocéder** tout ou partie de la subvention à son partenaire de coopération
- **La collectivité étrangère est maître d'ouvrage du projet et propriétaire des investissements réalisés** (le cas échéant). Les directives de **passations de marché** de l'AFD s'appliquent
- La collectivité française peut faire intervenir des **partenaires dans le projet** (agences, opérateurs, etc.).

PORTEFEUILLE (2014-2018)



23 projets et plus de **11M€** octroyés



509 K€ : le montant moyen de financement accordé

Une diversité de collectivités françaises soutenues dans leur internationalisation :

GNC - régions (4) – départements (4) – communes et EPCI (8)
dont **5 collectivités ultra-marines**

Des collectivités bénéficiaires **de tout échelon** situées en **Afrique**, Asie, Amérique Latine, Caraïbes et dans le Pacifique

- des **services essentiels** soutenus : eau, déchets, énergie, transport
- des actions en faveur de la **gouvernance** et du **développement éco. local** comme de la **lutte contre le changement climatique**

ET L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT ?



5 projets pour **2,7M€** octroyés



540 K€ : le montant moyen de financement accordé

Ville de Mulhouse - Ville de Mahajanga (Madagascar)

Programme de gestion intégrée des déchets

Département des Yvelines - Département de Podor (Sénégal)

Projet de généralisation de la gestion des déchets

Département de l'Ardèche – Département de Matam (Sénégal)

Appui au développement hydraulique du département de Matam

Toulouse Métropole – Ville de Ramallah (Palestine)

Projet d'appui à l'élimination et valorisations des boues d'assainissement

Département de Meurthe et Moselle – collectivités équatoriennes

Reconstruction et amélioration des systèmes d'adduction et de distribution en eau potable

Appui au développement hydraulique du département de Matam (Sénégal)

FICOL déposée
par le département
de l'Ardèche
(600K€)



Objectif: Proposer une solution globale pour sécuriser l'accès à l'eau dans le département de Matam

Statut: En cours d'exécution (octroi décembre 2017)

2 composantes « hard » :

- Installation de centrales solaires pour deux forages existants
- Extension du réseau d'eau potable par la réalisation de branchements privés domiciliaires et de périmètres maraichers

2 composantes « soft » :

- Etude sur les opportunités de passage en solaire pour d'autres forages du département
- Formations des producteurs aux techniques de micro irrigation, de jardins maraichers et accompagnement à la commercialisation des produits

Valeur ajoutée et éléments innovants :

- ✓ **Approche transversale** « Energie-Eau-Agriculture »
- ✓ **Baisse des coûts d'exploitation et réduction des émissions de gaz à effet de serre** grâce aux dispositifs solaires
- ✓ **Rentabilité du système hydraulique** grâce au développement d'activités économiques liées à l'eau (agricoles) et au renforcement du réseau
- ✓ **Baisse du prix de l'eau pour les populations**
- ✓ **Amélioration de la sécurité alimentaire locale** avec la production de fruits et de légumes

Reconstruction et amélioration des systèmes d'adduction et de distribution en eau potable des collectivités équatoriennes touchées par le séisme du 16 avril 2016

**FICOL déposée
par le département
de Meurthe et
Moselle (700K€)**



Objectif: Améliorer la qualité de vie des habitants de la province d'Esmeraldas qui n'ayant plus accès aux ressources en eau potable suite séisme de 2016

Statut: En cours d'exécution
(Juillet 2017)

2 composantes « hard » :

- (Re)construction des systèmes d'adduction et de distribution en eau
- Amélioration des systèmes de traitement et de contrôle de l'eau potable

3 composantes « soft » :

- Evaluation des ressources en eau en zone semi-aride
- Renforcement des compétences des collectivités dans la gestion des ressources en eau potable
- Formations aux techniques durable d'assainissement et à la potabilisation de l'eau en urgence

Valeur ajoutée et éléments innovants :

- ✓ **Récupération des techniques ancestrales de stockage de l'eau** permettant de disposer de ressources tout au long de l'année
- ✓ **Modules de formation de la sécurité civile à la potabilisation en eau dans les situations d'urgence pouvant être répliqués** à échelle nationale

VOS INTERLOCUTEURS

Diane Le ROUX appuyée d'Adrien LEMERCIER :

Bretagne, Ile de France, Mayotte, Pays de Loire, Réunion

Jean-Michel ZABIEGALA :

Grand Est, Guadeloupe, Haut de France, Normandie, Martinique

Catherine SIMO :

Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Nouvelle Calédonie, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Emilien AMBLAT :

Bourgogne Franche Comté, Centre Val-de-Loire, Guyane, Nouvelle Aquitaine, Polynésie



En savoir plus sur la FICOL :

<https://www.afd.fr/fr/la-ficol-un-tremplin-pour-laction-exterieure-des-territoires-francais>